

**MESSAGE VIDÉO DE CHANTAL ROBIN-RODRIGO,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ANEM (2010-2012)**

Bonjour à tous, chers amis montagnards.

Bonjour tout particulièrement à nos amis corses, au premier rang duquel Paul GIACOBBI,

Jean Baptise GIFFON,

Jean-Jacques PANUNZI,

Camille de ROCCA SERRA

et je n'oublie pas la femme et quelle femme ! Marie-Jeanne PASQUALINI que je salue avec beaucoup d'amitié et beaucoup d'affection.

J'ai d'abord envie de vous dire quelle a été, pour moi, le plaisir que de travailler aux côtés de Vincent DESCOEUR. Vincent DESCOEUR a été un grand président de l'ANEM, chacun le reconnaîtra et nous avons travaillé avec une véritable complicité. J'ai conscience que nous n'avons pas tout pu faire aboutir.

Nous avons cependant œuvré utilement en particulier sur la loi portant réforme des collectivités territoriales.

Nous avons pu faire que les élus de la montagne, des toutes petites communes puissent être entendues, qu'une communauté de communes puisse être labellisée montagne à partir du moment où une seule commune était elle-même commune de montagne. Je pense que là, nous avons utilement œuvré.

Nous avons utilement œuvré, me semble-t-il, dans la défense de tous nos services publics. Je veux parler, bien sûr, de la sécurité et de la gendarmerie et de la poste mais tout particulièrement de l'école parce que s'il n'y a plus d'écoles dans nos montagnes, il ne peut pas y avoir de peuplement. Le haut débit doit être une de nos priorités. Nous en avons d'autres des priorités. Nous avons bien évidemment le retoilettage de la loi de 1985.

La loi de 1985, c'est notre bible, c'est la loi montagne. C'est celle qui a reconnu que nos territoires sont des territoires où il y a beaucoup d'atouts mais il y a aussi des handicaps, et ce sont ces handicaps que nous devons voir gommés grâce à la loi sur tous les secteurs qui sont ceux de la vie de chaque jour de nos montagnards.

Puis, enfin, j'ai envie de dire enfin parce qu'il a été inscrit dans la loi, la mise en place du code de la montagne, nous le réclamons à corps et à cris. Mettons-nous au travail.

J'ai décidé, pour des raisons familiales et personnelles, de ne pas me représenter aux élections législatives de juin dernier.

N'étant plus députée, il était tout à fait normal que la suite soit occupée par une autre députée parce que, dans ces fonctions de l'ANEM, au combien importantes, il faut que la présidente de demain soit en capacité de pouvoir mobiliser dans l'hémicycle, soit en capacité de pouvoir actionner les réseaux au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat et pour cela, il faut nécessairement que ce soit une parlementaire. Cela sera sans doute l'un de mes grands regrets parce que cette association, je m'y suis attachée et je l'aime profondément.

Si aujourd'hui, je vous parle au travers de cette caméra, au travers de ce message, c'est simplement parce que des questions de santé me retiennent loin de vous ~~mais loin de vous~~ sans doute physiquement, mais très près en réalité et je vous assure que très bientôt, je reviendrais vous taquiner au comité directeur, et que tous ensemble nous reprendrons le combat. Demain nous aurons, je le crois, une grande et belle présidente. Elle vient de mes pays de montagne pyrénéenne, je crois pouvoir le dire et je souhaite un plein et grand succès à Frédérique MASSAT.

Il faut surtout que notre association reste unie. Elle est reconnue par les pouvoirs publics depuis sa création parce que, ce qui fait notre spécificité, c'est que nous, élus de la montagne, lorsque nous descendons dans l'hémicycle, que nous soyons de droite, de gauche, du centre, peu importe, nous n'avons qu'un seul fanion, nous portons celui de la montagne. Nous n'avons qu'un seul objectif, faire que nos territoires avancent au même rythme qu'avance notre beau pays, la France. Nous avons envie de ne pas être des territoires délaissés.

Attention à ne pas fragiliser cette trop belle association qui, en plus, a une très grande qualité. Elle a su vraiment engager des collaborateurs exceptionnels.

Il y a là une équipe formidable qui est managée, vous le savez, par notre ami Pierre BRETEL, son délégué général mais il n'y a pas que lui.

Il y a ces jeunes hommes et ces jeunes femmes qui travaillent dans notre association et qui, au quotidien, sont attentifs à tout ce qui va se passer au niveau législatif, à tout ce qui va se passer sur nos territoires, à tout ce qui peut se voir modifier en bien ou en mal, ce que seront demain la vie de nos montagnards.

Alors, je tiens à cet instant, bien évidemment, à m'adresser à eux particulièrement parce qu'ils sont dans cette salle pour leur dire un immense merci.

Bon congrès à toutes et à tous.